



Au Comité du parti
A l'attention de l'Assemblée des délégués

Berne, le 16 mars 2024

ORGANE DE CONTRÔLE :

Proposition et rapport à la 105^e Assemblée des délégués ordinaire du 23 mars 2024

Révision des comptes annuels 2023 de la caisse centrale

Proposition

1. Les comptes annuels 2023 de la caisse centrale sont approuvés.
2. Il est donné décharge aux organes responsables.

Rapport

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs

Nous avons examiné les comptes annuels 2023 de la Caisse centrale du Parti évangélique suisse (PEV) et les avons jugés conformes à la comptabilité qui est bien tenue et claire.

Nous constatons que

- des produits totaux se montant à **CHF 1'118'682.01**
- et des charges totales se montant à **CHF 1'120'375.20**
- résultent en une perte de **CHF 1'693.19**

- le bilan et le compte de résultats concordent avec la comptabilité
- le total du bilan s'élève à **CHF 222'657.41**
- la comptabilité est tenue correctement
- les principes d'évaluation légaux ont été respectés dans la présentation de la situation patrimoniale et du résultat.

Nous remercions le Secrétaire général Roman Rutz pour son engagement et David Hauenstein pour la tenue de la comptabilité.

Cordiales salutations,

Pour l'organe de contrôle,

Walter Tanner
Réviseur

Heinz Zingg
Réviseur